Pour un développement de la recherche en Droit OHADA, le 6 mai 2011

Fiche pratique publié le **23/04/2011**, vu **3380 fois**, Auteur : SAID ISSA

Le Conseil Supérieur du Notariat (CSN) de France organise en partenariat avec l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) des Etats membres de l'OHADA, une conférence sur le thème **« Pour un développement de la recherche en Droit OHADA », le 6 mai 2011 à partir de 9h 30**.

Sous la supervision du nouveau Secrétaire Permanent de l'OHADA, le Pr. **Dorothée Cossi SOSSA** et la coordination conjointe du Directeur Général de l'ERSUMA, Dr. **Félix ONANA ETOUNDI** et de **Jean TARRADE**, Premier Vice-Président du CSN, cette manifestation animée par d'éminents spécialistes, praticiens et opérateurs économiques se tiendra au siège du CSN au 60 Boulevard de la Tour Maubourg à Paris (7ème arrondissement).

PROGRAMME DE LA CONFERENCE

09h30 - Ouverture des travaux

- **Jean TARRADE**, Premier Vice-Président du Conseil Supérieur du Notariat
- Dr. **Félix ONANA ETOUNDI**, Directeur Général de l'ERSUMA
- Pr. **Dorothé Cossi SOSSA**, Secrétaire Permanent de l'OHADA

1ère Table ronde : La politique de recherche et de documentation en droit OHADA
Modérateur : Dr. **Félix ONANA ETOUNDI**, Directeur Général de l'ERSUMA

10h00 - Présentation du Centre de recherche et de documentation de l'ERSUMA (CREDERSUMA)

Pr. **Moussa SAMB**, Directeur du CREDERSUMA et **Patrice TOSSAVI**, Informaticien Webmaster de l'ERSUMA

10h30 - Débat avec la salle

11h00 - Pause

2ème Table ronde : La coopération internationale sur le droit OHADA
Modérateur : Pr. **Dorothé Cossi SOSSA**, Secrétaire Permanent de l'OHADA

11h10 - L'appui de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) au développement du droit OHADA

Hervé CRONEL, Conseiller spécial du Secrétaire Général de l'OIF

11h30 - Contribution au développement d'un diplôme numérique en droit OHADA

Jean du Bois de GAUDUSSON, Président honoraire de l'Agence Universitaire de la Francophonie

11h50 - Débat avec la salle

12h20 - Notes conclusives

Achille NGWANZA, Consultant du DG de l'ERSUMA

Téléchrager le programme

Vous pouvez contacter pour toute information :

Anne-Marie CORDELLE
Déléguée générale de l'Association du notariat francophone
Chargée de mission relations Extérieures avec les Etats francophones et la zone Méditerranéenne
Direction des Affaires européennes et internationales
Conseil supérieur du notariat
60 boulevard de La Tour Maubourg
75007 PARIS
Tél. : +33 1 44 90 31 69
Email : anne-marie.cordelle@notaires.fr
Inscription : aangwanza@hotmail.com

UNIDA / OHADA.com

Copyright © 2026 Légavox.fr - Tous droits réservés